

Appel à projets 2019-2020

Objectifs de l'appel à projet

Le dispositif *Angles de vue* permet aux collégiens de participer à la création et à la mise en scène de parcours culturels sur des supports numériques. Il favorise, dans un cadre interdisciplinaire, la découverte du patrimoine de proximité et l'éducation artistique et culturelle des élèves.

Il vise à développer au sein des collèges des projets s'inscrivant dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC). Il constitue donc un levier pour faciliter l'accès aux trois piliers de l'EAC (connaissances, pratiques et rencontres), dans le cadre d'une véritable pédagogie de projet et s'inscrit naturellement dans le volet culturel du projet d'établissement.

Aspects pédagogiques et culturels

Le projet se déroule dans le cadre scolaire. Il peut être fondé sur un partenariat avec un ou plusieurs intervenants qualifiés et/ou avec une structure culturelle locale (notamment les musées du conseil départemental) que les élèves peuvent être amenés à fréquenter.

A travers la réalisation de ces visites, les élèves approfondissent leurs connaissances du patrimoine départemental et de la géographie locale, effectuent des recherches documentaires, produisent des synthèses écrites et manipulent évidemment des outils numériques favorisant l'échange et le partage entre tous les acteurs du projet.

Ils deviennent ainsi de véritables médiateurs culturels grâce aux outils numériques mis à leur disposition.

Modalités de candidature

Les projets doivent être déposés en remplissant le formulaire à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2GX9KZK>

La date limite de retour des candidatures est fixée au **vendredi 27 septembre 2019**.

Un même établissement peut déposer plusieurs projets.

La validation des projets sera réalisée par un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs du dispositif (Conseil Départemental de l'Yonne, Éducation nationale, société GuidiGO).

Les enseignants dont le projet aura été retenu bénéficieront, s'ils le souhaitent, d'une journée de formation au cours du premier trimestre. **Les journées de formation porteront sur les aspects techniques et pédagogiques mais mettront également l'accent sur les coopérations possibles avec les différents partenaires de l'opération : archives départementales, sites patrimoniaux du département de l'Yonne...**

Le projet Angles de vue est **entièrement gratuit** pour les classes qui y participeront.

L'organisation d'une valorisation pourra être facilitée au cours de l'année notamment pour la *Nuit des Musées* (mai 2020) ou la *Semaine du 1 % artistique* (printemps 2020).

Conseils et coordination

Pour le Conseil Départemental :

Stéphanie Bardiot : stephanie.bardiot@yonne.fr

Pour l'Éducation Nationale :

Vanessa Gaillet (DAAC) : vanessa.gaillet@ac-dijon.fr

Pierre Travers (DANE) : pierre.travers@ac-dijon.fr

Pour la société GuidiGO :

Daniel Lerman : daniel.lerman@guidigo.com

Pour le Conseil Départemental

Le Président du Conseil Départemental



Patrick Gendraud

Pour l'Éducation nationale

L'Inspectrice d'Académie
directrice académique
des services de l'Éducation nationale



Annie Partouche